

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 OCTOBRE 2026 SCPI GRAND PARIS PIERRE

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en assemblée générale ordinaire pour la seconde fois cette année, en vue de la correction de deux erreurs matérielles.

La première concerne le montant du dividende distribué au titre de l'exercice 2025. Lors de la présentation des comptes en mars dernier, la société de gestion avait prévu de mettre en paiement un dividende de 15 € par part. Votre conseil l'avait convaincue, compte tenu de la situation de trésorerie et des perspectives de dissolution, d'en porter le montant à la somme de 20 €. Inter Gestion REIM a modifié en conséquence le rapport annuel qui vous a été présenté, mais a omis de modifier également le texte de la résolution ; une présence (pouvoirs compris) insuffisante lors de notre assemblée générale du mois de juin n'a pas permis de modifier en séance la résolution, et c'est un dividende de 15 € qui a été mis en paiement cet été. La première résolution vise à permettre le paiement courant novembre du complément de 5 €.

La seconde résolution vise à rectifier l'identité du cabinet dans lequel exerce notre commissaire aux comptes, Madame Sylvie CASTEL-SAMES : nous l'avons nommé en 2025 au titre du cabinet ESCOFFIER, alors qu'elle avait répondu à l'appel d'offre au nom du cabinet EXPERIAL Auditors ; mais il s'agit bien, physiquement, elle qui exerce le mandat de commissaire aux comptes de notre SCPI, conformément au souhait de votre conseil de surveillance.

Nous vous précisons que, conformément à l'engagement qu'elle avait pris en séance, Inter Gestion REIM prend en charge les frais relatifs à la convocation et la tenue de cette assemblée générale, ce dont votre conseil l'a remerciée.

Nous vous invitons évidemment à voter ces deux résolutions, ainsi que la troisième, donnant pouvoir pour procéder aux formalités légales consécutives à l'assemblée générale.

Vous pouvez voter directement ou en donnant pouvoir au Président du conseil de surveillance ou à son représentant, comme cela vous est proposé sur le formulaire de vote adressé par la société de gestion.

Nous vous rappelons également qu'il vous est possible de communiquer votre adresse courriel au président du conseil de surveillance (hubert.martinier@wanadoo.fr) si vous souhaitez recevoir directement des informations de la part de votre conseil.

Chambéry, le 09/09/2026

Le Président du Conseil de Surveillance,
Hubert MARTINIER – hubert.martinier@wanadoo.fr
15 boulevard de la Colonne - 73000 CHAMBERY
Tél. : 06.30.93.58.07

Autres membres du Conseil de Surveillance qui peuvent être contactés :

Jacques CLOCHARD : j.clochard@altema.fr
Pierre FOURRIER : pfourr@gmail.com
Pierre-Henri LEROY (SCI La Menuiserie) : phleroy36@gmail.com
Dominique MALLASSAGNE : dhmparis@gmail.com
Xavier MASSON-REGNAULT : x.massonregnault@gmail.com
Georges PUIER : georges.pupier@icloud.com
Philippe VULLIN : ph.vulin@outlook.fr
Patrick WASSE : wassepat@yahoo.fr